

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

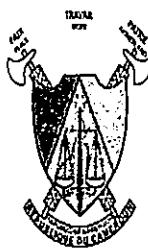
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE MESSONDO

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

MESSONDO COUNCIL

GENERAL SECRETARY

**DÉCISION N°015-26/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2025
DU 26 JUIN 2025**

portant déclaration de l'infraéxécution du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2025 du 02 mai 2025 pour la construction des projets communautaires dans certains villages de la commune de MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Maitre d'ouvrage : Maire de la Commune de MESSONDO.

Financement : FONDS PROPRES, exercice 2025.

**Le Maire de la Commune de Messondo
(Autorité contractant)**

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation Du gouvernement ;

Vu Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2025 du 02 mai 2025 pour la construction des projets communautaires dans certains villages de la commune de MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Considérant le procès-verbal de l'ouverture des plis du 20 juin 2025;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est déclaré infructueux pour défaut de soumissionnaires.

Article 2 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

Ampliations :

- MINMAP/NK
- DDMAP
- ARMP
- PREFET/NK
- Président CIPM/MDO
- FEICOM
- Intéressé

Fait à Messondo, le 26 Juin 2025.

Le Maire de la Commune de Messondo
(Autorité Contractante)

